



Photographies : Odyssee Communication

Culture et handicap

au ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la Culture et de la Communication déjà engagé pour l'accessibilité de tous ses publics, favorise également en son sein le maintien dans l'emploi, le recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap.

Au delà des jalons posés par la loi, les acteurs mobilisés ont à cœur de contribuer à un devoir moral : celui d'offrir une opportunité concrète d'insertion et d'épanouissement professionnel.

Si l'impulsion législative est déterminante, il convient de l'accompagner sur le terrain pour favoriser les mises en relation. Cette action nécessite encore une évolution des esprits.

Le service des ressources humaines est engagé dans une démarche qui dépasse les objectifs chiffrés et vise à une meilleure connaissance de la situation des agents déjà en poste. Ceux-ci gagnent à mieux se faire connaître et reconnaître.

Ces échanges et cette prise de conscience ne peuvent que favoriser une meilleure information des agents, une identification plus précise de leurs besoins, un recensement des postes susceptibles d'être pourvus, une orientation adaptée des politiques de formation et la mise en adéquation des postes identifiés par d'éventuels aménagements.

Mieux connaître et mieux se faire connaître, sont ainsi des étapes primordiales pour favoriser les entrées en fonctions et l'intégration durable des personnes handicapées en valorisant leurs compétences et leurs savoir-faire.



« Mieux vivre et travailler ensemble »
 Telles sont les finalités de la démarche ministérielle

MCC/SG/Mission de la communication interne

Ces orientations se traduisent par quelques chiffres :

- Au sein de l'ensemble de ses services en 2010 le ministère de la Culture et de la Communication compte *

404	agents déjà recrutés
23	nouveaux agents
14	postes aménagés

40 000 euros mobilisés à cet effet

*source : bureau de l'action sociale et de la prévention

- Les objectifs des années à venir

Recrutements

2011	2012	2013
25	28	32

Achat aux entreprises adaptées **

2011	2012	2013
140 000 €	175 000 €	210 000 €

**organismes privés proposant une insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Contacts :

Roland Breton

Chef du bureau de l'action sociale et de la prévention

roland.breton@culture.gouv.fr

01 40 15 86 32

Jocelyne Hernandez

Correspondante handicap ministériel

jocelyne.hernandez@culture.gouv.fr

01 40 15 86 59